

## PAPA ALCOOLIQUE, QUE FAIRE?

---

Par Profil supprimé Postée le 07/12/2014 04:30

Bonjour,

Je m'adresse à vous car je ne sais plus quoi faire ni comment réagir face à cette situation qui empire de jour en jour. Cela fait deux ans environs que mon père a commencé à boire. Il ne s'en cache plus, il a même dépassé le stade de deux bouteilles de vins par jour, en plus des packs de bières qu'il achète presque quotidiennement...

L'environnement à la maison est désastreux, il est constamment ivre, le soir face à ses insomnies il devient insupportable. Il est impossible de discuter avec lui peu importe le sujet, il est impossible de passer un moment avec lui sans qu'il soit désagréable. Il n'arrive plus à garder un travail, l'alcool a prit le dessus sur tout... Je ne reconnais plus mon père et ma famille en souffre, ma mère en souffre beaucoup car il passe son temps à la rabaisser et quand ce n'est pas elle c'est moi ou ma petite soeur. La maison n'est plus un endroit sain pour aucune de nous... Plus le temps passe plus il sombre, et plus nous avons peur qu'il fasse une bêtise sous l'emprise de l'alcool car il lui arrive d'être violent.

Et j'ai peur de ne pas tenir moralement le coup face à un père pareil.

Que faire?

Merci de votre attention

---

### Mise en ligne le 08/12/2014

Bonjour,

Nous ne savons quelle conscience votre père a de la situation que vous nous rapportez ni s'il pourrait avoir envie de se faire aider face à ses alcoolisations devenues massives. Vous avez peut-être des éléments explicatifs sur ce qui a pu se passer il y a deux ans pour qu'il se mette à boire comme ça. C'est vraisemblablement là-dessus que votre père pourrait aussi avoir besoin d'aide mais toujours à cette condition qu'il le souhaite.

Nous entendons votre souffrance et pouvons imaginer celle de votre mère et de votre sœur. Quoi que votre père décide pour lui, sachez que vous aussi avez la possibilité de vous faire aider face à ce qui est devenu insupportable au fil du temps. Les consultations d'addictologie proposent effectivement de recevoir les proches pour du soutien, des conseils. Il nous semble important que vous ne restiez plus seule(s), que vous puissiez être accompagnée(s) dans ce que vous éprouvez d'intolérable au quotidien.

Ne connaissant pas votre lieu de résidence, il ne nous est pas possible de vous orienter vers l'une de ces consultations. Vous pouvez trouver ces coordonnées via la rubrique « Adresses utiles » de notre site, sous la dénomination CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Les consultations y sont individuelles, confidentielles et gratuites.

Vous pouvez bien sûr revenir vers nous si vous souhaitez prendre le temps de discuter plus précisément de cette situation devenue difficile ainsi que pour être orientée. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 (appel non surtaxé) mais également par Chat.

Cordialement.

---